Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2020,

Madame Dolorès RIVAS, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Georges Alain Edouard VANDEL, , demeurant à DIJON (21000) 44 rue Magenta.

Née à CHATILLON SUR SEINE (21400), le 16 août 1953.

Décédée à TALANT (21240) (FRANCE), le 12 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 16, avenue Victor Hugo, le 15 juin 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain BRUCHON, notaire à DIJON (21000) 16 avenue Victor Hugo, référence CRPCEN : 21004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament intervenue le 21 juin 2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL212630861

NOMINATION

SI SAINT ETIENNE AEROPORT

société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : Ermitage de Corton,
route nationale 74,
21200 Chorey-Les-Beaune
522 090 976 RCS Dijon
(La «Société»)

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 21 juin 2021, - la société BY GEORGETTE-FOREZ, société par actions simplifiée au capital de 599 937 euros, dont le siège social est sis Ermitage de Corton, route nationale 74, 21200 Chorey-Les-Beaune, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro 884 652 207 R.C.S Dijon, a été nommée, pour une durée indéterminée, en qualité de présidente en remplacement de la société SOCIETE HOTELIERE COTE ROTIE, société par actions simplifiée au capital de 44 290 734,76 euros, dont le siège social est sis 29 bis, rue d'Astorg, 75008 Paris,- le siège social de la Société a été transféré du 29 bis, rue d'Astorg, 75008 Paris, à Ermitage de Corton, route nationale 74, 21200 Chorey-Les-Beaune, et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.La Société, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 090 976 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de Dijon.Président : BY GEORGETTE-FOREZ, société par actions simplifiée au capital de 599 937 euros, dont le siège social est sis Ermitage de Corton, route nationale 74, 21200 Chorey-Les-Beaune, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro 884 652 207 R.C.S Dijon, représentée par son président, la société LE PHARE, société à responsabilité limitée, au capital de 60 000 euros, dont le siège social est sis Ermitage de Corton, route nationale 74, 21200 Chorey-les-Beaune, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro 507 861 623 RCS Dijon.POUR AVIS, Le Président

AL212630857

SANTERNE BOURGOGNE

SAS au capital de 100000 €
Siège social :665 RUE DARDELAIN,
ACTEMIUM COTE D OR,
21160 Marsannay-la-Côte
444 017 792 RCS de Dijon

L'AGE du 30/06/2021 a nommé en qualité de président M. VANDERKAM Robert, demeurant 35 Rue du Val d'Amour, 39100 Dole en remplacement de M. DUDOGNON Franck, à compter du 01/08/2021.Modification au RCS de Dijon

AL212630870

SDEL BOURGOGNE

SAS au capital de 381250 €
Siège social : 11 RUE DES CORTOTS,
ACTEMIUM,
21121 Fontaine-lès-Dijon
414 730 655 RCS de Dijon

L'AGE du 30/06/2021 a nommé en qualité de président M. VANDERKAM Robert, demeurant 35 Rue du Val d'Amour, 39100 Dole en remplacement de M. DUDOGNON Franck, à compter du 01/08/2021.Modification au RCS de Dijon

AL212630871

ETABLISSEMENTS FERNAND BRUGERE

SAS au capital de 1200000 €
Siège social
avenue du Président COTY
21400 Châtillon-sur-Seine
835 820 317 RCS de Dijon

En date du 01/02/2021, l'associé unique a nommé en qualité de président HESS FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 3723745 euros, ayant son siège social AVENUE DU PRESIDENT COTY - 8 CHEMIN DE MASSINGNY, 21400 Châtillon-sur-Seine, 383 876 034 RCS de Dijon représentée par M. FEVRIER Christophe en remplacement de M. EYRAUD Jean Claude, à compter du 01/02/2021. Modification au RCS de Dijon

AL212630874

TRANSFERT DE SIÈGE

Notaire

OFFICE NOTARIAL
SOBOLE-SYLVESTRE
1 H place des Ayers
et rue Henri Marc
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

SJL

Société civile immobilière
au capital de 8.000 euros
420 195 059 RCS DIJON

Suivant procès-verbal de la collectivité des associés en date du 3 avril

2021, il a été décidé de :

Transférer le siège social au 27 rue du 19 mars 1962, 21800

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR à compter du même jour.

Modification corrélative des statuts.

Objet : Gestion familiale de biens immobiliers

Durée : jusqu'au 24/09/2097

Immatriculation : RCS de DIJON

Pour insertion : Le Notaire

AL212630862

NDE SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 99 Boulevard des Bourroches
21000 DIJON
884 242 546 RCS DIJON

Selon une décision en date du 21/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 99 Boulevard des Bourroches, 21000 DIJON au 8 Place Lamartine, 71600 PARAY-LE-MONIAL à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL212630864

EURL CERTI PULVE

Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de 8.000 €
Ancien siège social : 13 Rue des Rentes
21490 VAROIS ET CHAIGNOT
Nouveau siège social : 6 Avenue Maréchal Leclerc
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Immatriculée au R.C.S. Dijon 530 934 611

Aux termes du procès-verbal du 1er juin 2021, l'associé unique et gérant Cédric RICHER, transfère le siège social au 6 Avenue Maréchal Leclerc – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, et modifie en conséquence l'article 4 des statuts.

AL212630893

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

PAGIN'UP Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 4 rue du Lieutenant Dupuis - 21200 BEAUNE 753 385 293 RCS DIJON Aux termes d'une délibération en date du 1ER Juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PAGIN'UP a décidé de transférer le siège social du 4 rue du Lieutenant Dupuis, 21200 BEAUNE au 13 rue Richard – 21200 BEAUNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

AL212630897

MODIFICATION DE CAPITAL

AVIS

MUGNIER PERE ET FILS, EARL au capital de 105 000 euros, siège social : 5 Rue des Templiers, 21580 BUSSEROTTE ET MONTENAILLE, 423 891 225 RCS DIJON, AGE du 31/10/2020 : réduction du capital social par rachat et annulation de parts, AM : 105 000 euros, NM : 94 150 euros. Pour avis.

AL212630850

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 28/06/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LECHATELET: terre - Libre après récolte 2022 - Urbanisme : RNU

14 ha 64 a 95 ca

- Les penois: G-156[3]
- Les penois: G-1-2-153[3](*)-157[3]
- Les penois: G-154[3]

PAGNY-LA-VILLE: Terre - Libre après récolte 2022 - Urbanisme Zone A et Ai du PLU

6 ha 38 a 05 ca

- Au pont vevres: ZD-372[159] - Buisson de pont vevres: ZD-371[89](*)

PAGNY-LE-CHATEAU: Terre - Libre après récolte 2022 - Zone A du PLU

3 ha 39 a 00 ca

- Sur le parc: ZB-16(P1)[F1]-16(P2)[F2]

PAGNY-LE-CHATEAU: Parcelle de terre - Urbanisme Zone N au PLU

1 ha 85 a 00 ca

- Les champs de chassaigne: ZK-11

FLAGEY-LES-AUXONNE: Ensemble de parcelles en nature de terre, pré et bois taillis - ZnC de la Carte Communale - Objectif : Maintien des fermiers en place sur les parcelles à vocation agricole,

1 ha 73 a 40 ca

- La marre des chaudieres: ZA-96 - Les creux et grande roye: ZA-50(*) - Les locheres: ZA-22

MAGNY-MONTARLOT: Parcelles en nature de terre, bois taillis - ZnC de la Carte Communale - Objectif : Maintien des fermiers en place sur les parcelles à vocation agricole

9 ha 57 a 19 ca

- Derriere les meix: A-86 - En montureux: B-250-253-256-261-356[240] - L etang de la verne: B-171 - La fin du poirier: A-240 - La petite corvee: A-216-217 - Le bas conot: A-192-197 - Le biarnot: B-332-335-342-343-355 (sans bâtiment)
- Le moutet: B-113-119-123-124-131-143-152 - Le poirier: B-160-163 - Le pre nerat: B-177 - Les noues: B-284-293 - Sur le pre plain champ: A-45-47 AA-29[43]

SAINT-SEINE-EN-BACHE: Parcelles en nature de terre, pré, bois taillis - ZnC de la Carte Communale - Objectif : Maintien des fermiers en place sur les parcelles à vocation agricole

9 ha 48 a 99 ca

- En barge: ZE-14 - Ez creux chaignais: ZC-64 - Ez grandes guches: A-435[140] - Le pre seigneur: ZA-31(A)-31(B)-31(C)-31(D) - Les cinq soitures: A-129-138

SOISSONS-SUR-NACEY: Parcelle de Bois taillis - RNU

16 a 95 ca

- Flerenne: ZA-2

LA ROCHE-EN-BRENIL: Terre et pré RNU

2 ha 63 a 30 ca

- Les beauxvoir du dessus: R-76 - Pres carres: R-89

BEIRE-LE-CHATEL : Terre - Urbanisme : PLU zone A

1 ha 07 a 65 ca

- En marmeau: ZC-12

SPOY : Terre - Urbanisme : PLU zone A

40 a 85 ca

- La noue rougemont: ZE-57

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :

MAGNY-SUR-TILLE (21) - Surface sur la commune : 97 a 59 ca

- 'Le village': AC- 111[85]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20/07/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212630895

RECTIFICATIF

ANNONCE RECTIFICATIVE

DOMAINE JESSIAUME
Société Civile d'Exploitation Agricole
à associée unique
Au capital de 7 545 000 €
Siège social : rue de la Gare
21590 SANTENAY
RCS DIJON 383 186 905

Aux termes d'un procès-verbal en date du 28/06/2021, l'Associée Unique a décidé d'augmenter son capital social actuellement de 7 545 000 € d'un montant de 500 000 € par apport en numéraire, soit un nouveau capital social de 8 045 000 € divisé en 8 045 000 parts sociales de 1 € chacune.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL212630894

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Bruno ESPERANDIEU
François MARTIN,
Damien LEO
et François SAVIOLI
Notaires
14 rue Pasteur, 21000 DIJON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François MARTIN, notaire associé à DIJON, le 23 Juin 2021,

Monsieur Philippe, Jean PRIVAT, retraité, né à DIJON (21000), le 29 mars 1951, et Madame Aline CHEVALIER, retraitée, née à DIJON (21000), le 1er Novembre 1951, son épouse, demeurant à DIJON (21000), 33 E Cours Général De Gaulle, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de DIJON (21000), le 3 Mars 1973, ont aménagé leur régime matrimonial, en prévoyant une clause de préciput alternatif.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à DIJON (21000), 14 rue Pasteur, au siège de l'office de Maître François MARTIN où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. (N° CRPCEN : 21009)

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de DIJON.

Pour Insertion

Me François MARTIN

AL212630882

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE STATUTS

CONSEIL

2 Bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY

CENTRE ECOLOGIQUE HABITAT

SAS au capital de 1.000,00 €
Siège Social
1 Impasse Prosper Gallois 21300 CHENOVE
RCS DIJON n°887 853 612

Suivant décisions de l'associé unique en date du 18/06/2021, il a été désigné M. Nasroddine KERKRI, demeurant au 2 rue Joséphine Baker 21600 LONGVIC en qualité de Directeur général pour une durée indéterminée.

Le siège social a également été transféré au 38 rue Amiral Pierre 21000 DIJON avec effet rétroactif au 01/12/2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis,

Le Président

AL212630841

ENTREPRISE HENRI MARTIN

SAS au capital de 719.440,00 euros
Siège social
12, rue Jacques Daguerre
21300 CHENOVE
RCS DIJON 512 188 061

Par décisions de l'associée unique du 22 juin 2021 : le mandat du commissaire aux comptes suppléant Monsieur Didier TOURRE arrivé à expiration n'a pas été renouvelé, et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention au RCS de DIJON.

AL212630848

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

SARL PORTE D'ITALIE

SARL transformée en société par actions simplifiée au capital de 15 244,90 euros. Siège social : 22 Rue des Godrans 21000 DIJON. 399 333 426 RCS DIJON. AVIS DE TRANSFORMATION. Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2021, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé : - la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société ; - de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL PORTE D'ITALIE» par «PORTE D'ITALIE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 15 244,90 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Mario DI LEONARDO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par le Président : M. Mario DI LEONARDO demeurant 6 Place Saint-Michel. Pour avis. Le Président

AL212630858

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaire

Etude de Maître Audrey ROUSTIC
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1, rue Plouzeau

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCI DU BAILLY
au capital de 500,00 €
Siège social : 21 Rue de Malines
21000 DIJON
384 099 610 RCS DIJON

Aux termes d'un acte reçu par Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY (58130) le 22 juin 2021, les associés de la SCI DU BAILLY dont le siège est à DIJON (21000) 21 Rue de Malines immatriculée au RCS de DIJON sous le n°384099610 ont décidé de nommer Madame Laurence Isabelle LAGOUTTE née KREMER et Monsieur Sébastien, Olivier KREMER co-gérants de ladite société en remplacement de Monsieur André Marcel Robert KREMER, démissionnaire, pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis

AL212630872

STICA

Suivant AGE du 15/06/2021, les associés de la société STICA, SARL au capital de 7 622 ?45 euros, Siège social :8 Rue Guibaudet 21000 DIJON, RCS DIJON 384 552 923, ont pris acte de la démission de Monsieur Fernand PIRES de ses fonctions de gérant à compter du 15/06/2021 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis - La Gérance

AL212630880

SUERTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
Chaussée de l'Europe
21400 CHATILLON SUR SEINE
RCS DIJON 489 699 637

Nomination cogérant

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 10 mai 2021, il a été décidé a nommé en qualité de cogérant Monsieur Roland FERRARI, né le 2 septembre 1962 à VALENSOLE (04), demeurant Chemin du Thor à VALENSOLE (04210), pour une durée illimitée à compter du 10 mai 2021.

Pour avis

La Gérance

AL212630889

SNC FAVIER DAUTEL

SNC au capital de 10 000 €
1 place Jean Durant
21120 IS SUR TILLE
832 554 422 RCS DIJON

Aux termes du PV d'AG du 21/06/2021, Sophia CHANHIH FAVIER, 13 rue Nodot 21000 DIJON a été nommée Gérante en remplacement de Jean-Luc DAUTEL, démissionnaire, à compter de ce jour. Il a également été décidé d'adopter la dénomination sociale SNC TABAC DES TROIS RIVIERES. Les articles 3 et 16 ont été modifiés en conséquence.

AL212630896

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

CUMA DE L'ESSORT
N° Agrément : 21-615
RCS Dijon : 393 668 983
Siège : Mairie, rue St Georges
21340 LA ROCHEPOT

L'AGE de la CUMA DE L'ESSORT réunie le 1er juin 2021 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter de cette date. Elle a désigné aux fonctions de liquidateur M. Cédric BAZIN lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL212630868

EURL DENIS MARTIN GOUSSET

SARL unipersonnelle au capital de 100 € €
Siège social : 10 D Rue Georges Bernanos
21000 DIJON
794133264 RCS de DIJON

Par AGE du 18/06/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. MARTIN GOUSSET Denis 10 D Rue Georges Bernanos 21000 DIJON pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 18/06/2021

Radiation du RCS de DIJON

AL212630873

LOUOT BOULANGER

Par AGE du 15/06/2021, les associés de la société LOUOT BOULANGER, SARL en liquidation au capital de 5 000 euros, Siège social : 9 rue de Gray 21000 DIJON, RCS DIJON 834 593 709, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 13/06/2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur François LOUOT, demeurant 9 rue de Gray 21000 DIJON, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 9 rue de Gray 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis – le liquidateur

AL212630878

CLOTURE DE LIQUIDATION

EARL BROCARD GILLES
Exploitation agricole
à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 218 550,91 euros
Siège social : 23 rue de la Roche
21260 SELONGEY
420 587 099 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 28 février 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le Liquidateur.

AL212630881

O'TOUR DES PAPILLES !

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège
170 Rue de Sainte Marie
21410 PONT DE PANY
Siège de liquidation
7 rue Philippe le Hardi
21850 ST APOLLINAIRE
828 558 353 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. David BORTOLOTTI, demeurant 7 rue Philippe le Hardi, 21850 ST APOLLINAIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Philippe le Hardi, 21850 ST APOLLINAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212630884

O'TOUR DES PAPILLES !

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège
170 Rue de Sainte Marie
21410 PONT DE PANY
Siège de liquidation
7 rue Philippe le Hardi
21850 ST APOLLINAIRE
828 558 353 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 01/06/2021 au 7 rue Philippe le Hardi, 21850 ST APOLLINAIRE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. David BORTOLOTTI, demeurant 7 rue Philippe le Hardi, 21850 ST APOLLINAIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212630885

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 40

ARIES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social
2 Route de Beaune
21250 CORBERON
Siège de liquidation
2 Route de Beaune
21250 CORBERON
522 743 772 RCS DIJON

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 avril 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît FOURNELLE, demeurant 122, Bd Charles Simonis - 02539 LUXEMBOURG, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Route de Beaune - 21250 CORBERON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212630887

ARIES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social
2 route de Beaune
21250 CORBERON
Siège de liquidation
2 Route de Beaune
21250 CORBERON
522743772 RCS DIJON

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 28 avril 2021 au 2 Route de Beaune - 21250 CORBERON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benoit FOURNELLE, demeurant 2 Route de Beaune - 21250 CORBERON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212630888

HOTEL DE LA POSTE

SARL en liquidation au capital de 152 000 € ayant son siège social à SAINT SEINE L'ABBAYE 21440, immat. RCS DIJON 340 568 625 : L'AGE du 11/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, a nommé liquidateur Martine JACQUAND (17 bis rue de Dijon, 21440 FRANCHEVILLE), pour toute la durée de la liquidation, avec tous pouvoirs pour procéder aux opérations de liquidation, a fixé le siège de liquidation au 17 bis rue de Dijon, 21440 FRANCHEVILLE pour toute correspondance, actes et notifications. Dépôt au RCS de DIJON. Pour avis, le Liquidateur.

AL212630892

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 10/05/2021 : forme : SAS, dénomination : EMC OMER, siège : 8 Rue du Pré Omer, 21110 LONGECOURT EN PLAINE, durée : 99 ans, capital : 10 000 euros, objet : la réalisation de prestations de travaux agricoles, l'exploitation d'un bâtiment de stockage réfrigéré et entrepôt, production et vente d'électricité photovoltaïque et de toute autre énergie renouvelable, la prise de participation dans tous groupements, entreprises et sociétés civiles ou commerciales, françaises ou étrangères, crées ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'action, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite; la gestion de ses participations financières; la direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, une action = une voix, Président : M. Damien JOLIBOIS (14 Rue du Champs Berthaud 21110 THOREY EN PLAINE, cession : agrément en AGE, libre entre associé, dépôt légal RCS DIJON. Pour avis.

AL212630767

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2021 à PLANAY, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EARL Jérôme COUCHENEY

Siège : 2 RUE DE LA TONILLE – 21500 PLANAY

Forme : Société civile

Capital : 7 500 €

Objet : exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime

Durée : 99 ans

Apports du numéraire pour un montant de 7 500 €

Gérant :

Monsieur COUCHENEY Jérôme, demeurant 22 grande rue – 89 390 CRY SUR ARMANCON

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de DIJON.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.

Pour avis, La gérance

AL212630859

AVIS DE CONSTITUTION

SCI RIVIERES

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile immobilière

DENOMINATION : SCI RIVIERES

SIEGE SOCIAL : AISEREY (21110), 4, rue des Cyclamens

OBJET : L'acquisition, la gestion, la mise en location, l'exploitation par tous moyens et la cession de tous biens et tènements immobiliers, construits ou non.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 1.000 euros

CESSIONS DE PARTS : libres entre associés – soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans tous les autres cas.

GERANCE :

- Monsieur Julien ROUCHY, de nationalité française, demeurant au 110, avenue Général Leclerc (75014) Paris,

- Madame Marion VALANTIN, demeurant au 2, rue Jangot (69007) Lyon,

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

Pour avis,

le représentant légal.

AL212630860

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Dijon en date du 21 juin 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : B2N

Forme : SASU

Capital : 1000 € divisé en 100 actions de 10€, en numéraire

Siège social : 7B Rue du Chapeau Rouge 21000 Dijon

Objet : Installations de fibre optique, déploiement et maintenance.

Installations électriques de toutes natures et dans tous locaux.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : M. Bennani Amin, demeurant au 31 Rue du Colonel Fabien 25200 Bethoncourt

La société sera immatriculée au RCS par le greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Le président,

AL212630863

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/06/2021, il a été constitué une SARL unipersonnelle dénommée : WALTAGRI

Siège : Route Départementale 31 - 21110 ROUVRES EN PLAINE

Objet : holding animatrice, notamment : prise et cession de participations par tous moyens dans toutes sociétés et gestion et administration desdites sociétés, propriété, acquisition, par voie d'apport ou autrement de tous titres ou valeurs mobilières et gestion desdits titres ou valeurs mobilières, réalisation de toutes prestations, notamment le conseil, l'assistance et l'organisation dans les domaines administratif, commercial, informatique, technique (biens manufacturés et d'équipement) et logistique pour le compte de sociétés dont elle détient ou non tout ou partie du capital, conseil et assistance des entreprises dans leurs problèmes de stratégie, de politique interne et externe, de systèmes opérationnels et fonctionnels, notamment dans le domaine des études de marchés, de la communication, de l'information, de l'organisation et des relations publiques, formation de personnel et assistance technique des entreprises, commercialisation et promotion, sous toutes leurs formes, de tous produits émanant de la société ou de ses filiales, achat et vente de tous produits manufacturés ou biens d'équipement, à titre exceptionnel, acquisition d'immeubles et gestion desdits immeubles.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Capital : 5 000 euros

Gérance : M Raphaël WALTER, demeurant 3 Rue de la Tournelle - 21110 ROUVRES EN PLAINE

Pour avis

La Gérance

AL212630865

AVIS DE CONSTITUTION

CLAK
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 24 allée des Mésanges,
21121 FONTAINE LES DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE LES DIJON du 18.06.2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : CLAK

Siège social : 24 allée des Mésanges, 21121 FONTAINE LES DIJON

Objet social : L'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier et mobilier, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt.

Ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement et notamment le cautionnement hypothécaire par la SCI mais exclusivement à la garantie des emprunts destinés à la constitution ou à l'augmentation du capital.

Exceptionnellement, la revente des biens immobiliers sous réserve que cela ne porte pas atteinte au caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Cyril KESSELER, demeurant 24 allée des Mésanges 21121 FONTAINE LES DIJON

Madame Lydie KESSELER née MELAI, demeurant 24, allée des Mésanges 21121 FONTAINE LES DIJON

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis

La Gérance

AL212630869

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Lucie LAVOILLOTTE, notaire à BEAUNE (Côte d'Or), 4 rue du faubourg St Jacques, le 23 juin 2021 a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : LA CROIX DE PASQUIER

Forme : société civile.

Capital social : DEUX CENT TRENTE MILLE EUROS (230.000,00 €) divisé en 1000 parts de 230€ chacune attribués aux associés en représentation de leurs apports.

Siège social : PAINBLANC (Côte d'Or), 1 route de Cussy, Hameau de Pâquier

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration de tous biens immobiliers à l'exception de location en meublé

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années

Apports : 230.000€

Gérance : Monsieur Philippe DROUGARD, demeurant à BEAUNE (Côte d'Or), 4 route de Savigny

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de DIJON.

Cession de parts sociales-agrément : Toutes les mutations entre vifs ou à cause de mort, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément y compris celles au profit d'un ascendant ou descendant.

Pour Avis,

AL212630875

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PEYRAT, notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «SARL Nicolas PEYRAT, notaire» titulaire d'un office notarial dont le siège est à TOURNUS (Saône-et-Loire), 45 Rue Docteur Privey, le QUINZE JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT MACON 1, le 16 juin 2021, Référence 7104P01 2021 N 01077 a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SAINT NICOLAS.

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 €).

Siège Social :BEAUNE, (21200), 3 Route de Savigny.

Objet Social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports : Madame Françoise OYER, demeurant à AIX EN PROVENCE (13100), 6 Allée des Peupliers, a fait apport à la société de la somme de MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (1.485,00 €)

Monsieur Gilles LEJEUNE, demeurant à TOURNUS (71700), 302 Avenue de Lattre Tassigny, a fait apport à la société de la somme de QUINZE EUROS (15,00 €)

Gérance : Monsieur Gilles LEJEUNE, demeurant à TOURNUS (71700), 302 Avenue de Lattre Tassigny.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Cession de parts sociales - agrément :

Cession libre entre associés entre associés et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé uniquement. La décision d'agrément est de la compétence du gérant.

Pour Avis, Maître Nicolas PEYRAT

AL212630877

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

B.P 90281
71107 CHALON SUR SAONE
CEDEX

JC GARNIER PERE ET FILS

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée JC GARNIER PERE ET FILS, au capital de 10.000 €, ayant pour objet, en France et à l'étranger : le négoce de vins ,la vinification et l'élevage de vins par achat de raisins, moûts et vins ; la vente en gros et au détail, sous sa propre marque, des produits issus de son activité de négoce ; l'import-export, la commercialisation sous sa propre marque, de produits faisant partie de l'activité de négoce ; l'organisation d'évènements et la réalisation de prestations de services dans cette activité pour promouvoir les produits liés à l'activité de négoce. Le siège est à AUXEY DURESSES (21190) 28 Route de Beaune. Le Président est la SAS PG HOLDING au capital de 276.500 €, ayant son siège à AUXEY DURESSES (21190) Chemin de Meursault, immatriculée 793 614 405 RCS DIJON.

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Transmission d'actions : La cession et la transmission d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour Avis.

AL212630883

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/06/2021 à FONTAINE LES DIJON il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : TM CONSEILS & COURTAGE

Siège social : 5B Rue du Docteur Majnoni d'Intignano, 21121 FONTAINE LES DIJON

Objet social : La fourniture de toutes prestations de conseil en gestion de patrimoine, dans la réalisation d'opérations d'investissements dans tous produits financiers, de conseil en investissements financiers, la mise en relation et l'intermédiation en transactions sur immeuble et fonds de commerce, la mise en relation de toute partie et tout type d'intermédiation. Courtier en opérations de banque et en services de paiement.

Conseil et formation aux entreprises privées et publiques, coaching et toutes prestations annexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Thibaut MONNERET, demeurant 5B Docteur Majnoni d'Intignano 21121 FONTAINE LES DIJON assure la gérance.

Cession :

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis. La Gérance.

AL212630891

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée du 28 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par action simplifiée. Dénomination : GBG. Siège : 22 rue Félix Ziem 21000 DIJON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 500 euros. Objet : L'achat, la vente, l'administration, la gestion, la location nue ou meublée ou équipée de tous biens immeubles et droits immobiliers. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Guillaume GRANDJEAN, demeurant 10 rue Michel Servet 21000 DIJON. Directeur général : Monsieur Bruno GRANDJEAN, demeurant 22 rue Félix Ziem 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL212630898

NIÈVRE

→ DÉMISSION

EUROSIT

SA au capital de 2 223 318 €
Siège social
Zone Industrielle
58000 SAINT-ÉLOI
RCS NEVERS 775732811

Par décision Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23/09/2020 M BERRA Jean-Michel a fait part de sa démission pour ordre de ses fonctions de Administrateur à compter du 07/07/2020. Modification au RCS de NEVERS.

AL582630862

TEN FRANCE - SCP d'avocats
23, rue Victor Grignard
Pôle République 2
86000 POITIERS

ETABLISSEMENTS IMBERDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 168 980 euros
Siège social
120 Rue de Charleville 58000 NEVERS
RCS NEVERS 305 690 950

L'Associée Unique, aux termes d'un procès-verbal de décisions du 22 juin 2021, a constaté la démission de la société CINEALPES de ses fonctions de Président à compter de ce jour et a nommé pour la remplacer la société CINEWEST, société par action simplifiée au capital de 2 944 496 euros, immatriculée au RCS de SAINTES sous le numéro 413 679 440 dont le siège social est Bâtiment du Cinéma « Le Lido » Place de la Gare 17208 ROYAN.

Mention sera faite au RCS de NEVERS

Pour avis

Le Président

AL582630892

→ SUCCESSION

SELARL OFFICE NOTARIAL
DU VAL CHARITOIS
Notaires
37 ter avenue
du Maréchal Leclerc
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

AVIS DE SAISINE-LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 2 juillet 2012, Melle Micheline Monique LABORET, en son vivant retraitée, demeurant à RAVEAU (58400) 4405 route des Bertranges , née à PARIS 12ÈME ARR (75012), le 9 septembre 1929, célibataire, décédée à SANCERRE (18300), le 21 janvier 2021, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Valérie CLERGET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 23 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Valérie CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, référence CRPCEN : 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS de la copie authentique accompagnée d'une copie du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL582630858

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 juin 2021,

Madame Lucienne Jeannine PERRET, en son vivant retraitée, demeurant à NEVERS (58000) 6 rue des Renardats Résidence OBEO.

Née à NEVERS (58000), le 5 juin 1925.

Veuve de Monsieur Lucien André GALUCHON et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), le 22 mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 25 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000), référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL582630868

→ NOMINATION

SAS GARFIL

SAS au capital de 7 700 €
Siège social
63 rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire
841 484 801 RCS NEVERS

Suivant PV de l'AGE du 16/06/2021, il a été décidé de nommer en tant que président Mme Edith LUDWIG, demeurant 63 Rue de Donzy 58200 Cosne Cours sur Loire en remplacement de Mme Christelle LEPRETRE, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL582630861

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Le 23/06/2019, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé, en date du 23/06/2021 la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire ouverte à l'égard de :

A S EVENTS SAS

58 avenue de Wagram 75017 PARIS

RCS PARIS 453.578.163

Etablissement secondaire RCS NEVERS 453.578.163 :

A S EVENTS SAS

Village d'Entreprises Technolope

Les Presles

58470 MAGNY-COURS

Le Greffie

AL582630866

LA BELLE DE NUIT

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 44 Avenue Du Général De Gaulle
58000 NEVERS
890522931 RCS de NEVERS

En date du 21/06/2021, il a été décidé de nommer nouveau président M. MEDEGUEB Karim demeurant 18 Rue André Karman 93300 AUBERVILLIERS à compter du 21/06/2021 en remplacement de M. HAMOU Mustapha démissionnaire

Mention au RCS de NEVERS

AL582630897

→ TRANSFERT DE SIÈGE

GLOBALE PROTECTION

Suite à l'assemblée générale mixte du 15/06/2021 de la SAS GLOBALE PROTECTION ont été approuvé les modifications statutaires suivantes :

Siège Social transféré du 31 Boulevard du Pré Plantin à Nevers (Nièvre) au n°20 Rue des Couteriaux ZA Les Belles Barbes à Marzy (Nièvre)

Le représentant légal

AL582630844

→ MODIFICATION DE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : LES LUNETTES DE LAURIE. Forme : EURL. Siège social : 45 Grande Rue, 58130 GUERIGNY. 531427805 RCS de Nevers Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 2300 euros à 52300 euros. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de Nevers

AL582630845

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : LES LUNETTES SELON SARAH. Forme : EURL. Siège social : 2 Place de la République, 58640 VARENNES-VAUZELLES. 753333004 RCS de Nevers. Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 2040 euros à 52040 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL582630846

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SELAS PHARMALYS

au capital de 15.000 euros
Siège social : 81 faubourg du Grand Mouësse
58000 NEVERS
514 637 602 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 05 mai 2021, les modifications ci-après à publier :

Ancienne mention

Capital : 60.000 euros

Nouvelle mention

Capital : 15.000 euros

Pour avis,

AL582630852

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SELAS PIERRE JOURDIER
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY Notaire à NEVERS (Nièvre) 3, rue Henri Barbusse, le 21 juin 2021, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL, à la requête de :

Madame Véronique Yvonne **LEIBRAND**, née à PARIS (75006), le 10 janvier 1964 et

Monsieur Jean-François **HUGUET**, né à MONTREUIL (93100), le 3 octobre 1960, demeurant à MONTIGNY-AUX-AMOGNES (58130), 109, route de Saint Sulpice, les Toureaux, Mariés à MONTIGNY-AUX-AMOGNES (58130) le 28 avril 2018.

Lesquels ont convenu dans l'intérêt de la famille, de maintenir leur régime de séparation de biens, en lui adjoignant une société d'acquêts, constituée de la résidence principale des époux, avec les meubles meublants, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Marie CHÉRAMY, notaire à 3, rue Henri Barbusse.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis, le Notaire

AL582630848

Office Notarial P. JOURDIER & J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Me Pierre JOURDIER le 18 juin 2021 Monsieur Martial RAMILLON et madame Peggy ERHARD demeurant à SERMIOSE SUR LOIRE mariés à la mairie de SERMOISE SUR LOIRE, le 16 juin 2012, sous le régime de LA COMMUNAUTÉ DE BIENS RÉDUITE AUX ACQUÊTS ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA SÉPARATION DE BIENS. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me PIERRE JOURDIER, notaire à DECIZE 58300 8 Carnot.

Pour avis et mention. Me JOURDIER, notaire.

AL582630856

➜ MODIFICATION DE STATUTS

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY
SCOP SA à capital variable -
Siège Social : allée Louis Blériot
58500 CLAMECY
RCS CLAMECY : B 392 607 545

Renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration

Aux termes d'une délibération en date du samedi 19 juin 2021,

L'Assemblée Générale Ordinaire a :

Renouvelé le mandat d'Administrateur de :

- Madame Patricia GUERIN, 25, Chemin de la Côte d'Or – 58500 Clamecy ;

- Monsieur Michel BREDEAU, 15, rue des Grands Champs – 58400 La Charité sur Loire ;

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres.

Pour avis

David PERRAIN Président

AL582630855

SAS NIEVRE CONSTRUCTION

Capital social : 8.000 euros
Siège social
24, rue du Commandant Riviere
58000 NEVERS
824 090 187 RCS NEVERS

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Par AGM du 22/06/2021, il a été approuvé le changement de présidence, Mme Mathilde KUCUKBAS ex épouse CELIK démissionne desdites fonctions, il est nommé en remplacement Maxime CELIK né le 10/11/66 à NIZIP (TURQUIE), dt 5, rue Jean-Jacques Rousseau à VARENNES-VAUZELLES (58640).

AL582630857

➜ FUSION

B.C. BAILLY

Société Civile au capital de 100 €
porté à 256 800 €
Siège social : 1, Chemin des Sables
58440 LA CELLE SUR LOIRE
890 165 921 RCS NEVERS

Aux termes d'un projet de fusion établi par acte ssp du 28/12/2020 entre la société **BAILLY BRUNO ET CYRILLE**, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 7 622,45 € ayant son siège social à LA CELLE SUR LOIRE (58), immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 351 552 104, « la société absorbée », et la société **B.C. BAILLY**, société civile immobilière au capital de 100 € ayant son siège social à LA CELLE SUR LOIRE (58) – 1, Chemin des Sables, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 890 165 921, « la société absorbante », la société absorbée transfère à la société absorbante sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de ladite société absorbée, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité du patrimoine de la société absorbée devant être dévolue à la société absorbante dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2020, les associés de la société absorbée « BAILLY BRUNO ET CYRILLE » ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société absorbée à la société absorbante.

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2020, les associés de la société absorbante B.C. BAILLY ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société absorbée.

En rémunération de cet apport-fusion, la société absorbante a augmenté son capital social de 256 700 € pour le porter de 100 € à 256 800 € par création de 25 670 parts sociales nouvelles de 10 € nominal, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 513 parts sociales de la société absorbante pour 10 actions de la société absorbée. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La fusion a pris effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal au 01/12/2020.

Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du RCS de NEVERS.

AL582630898

➜ CESSION

SCP Francis LHERITIER
et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 Avenue Saint-Just,
58000 NEVERS

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CIRON, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Francis LHERITIER et Nicolas CIRON, notaires associés' titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (Nièvre), 6 avenue Saint-Just, le SIX MAI DEUX MILLE VINGT ET UN enregistré à NEVERS 1 le 1er juin 2021 sous les références 5804P01 2021 N 00279.

Monsieur Christophe, Raymond, Denis BIANCHI, chef d'entreprise, demeurant à NEVERS (58000) 5 Rue des Ratoires, célibataire, né à NEVERS (58000) le 11 juillet 1962 et Monsieur Frédéric, Alain, Martin BIANCHI, Directeur commercial, époux de Madame Catherine, Thérèse, Solange LE CACHEUR demeurant à NEVERS (58000) 43, route des Saulaies, né à NEVERS (58000) le 14 avril 1965.

Ont cédé à la Société dénommée LES BEAUX PAPIERS, Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000,00 € ayant son siège social à VARENNES VAUZELLES (58640) 80, Boulevard Camille Dagonneau identifiée sous le numéro SIREN 778114512 RCS NEVERS.

Un fonds de commerce de vente de papiers peints revêtements de sols, tapis peinturés connu sous le nom de LES BEAUX PAPIERS situé et exploité à VARENNES VAUZELLES (58640) 80 Boulevard Camille Dagonneau

Prix : DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (290.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (290.000,00 €).

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Nicolas CIRON, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour Insertion

Me Nicolas CIRON

AL582630896

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DÉMISSION CO-GÉRANTE

AU TRIBUNAL
SARL au capital social de 6000 Euros
Siège social : 22 rue Vieille Route
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
SIREN 832 604 847 R.C.S. NEVERS

Le 25 avril 2021, par décision de l'AGO, les associés ont pris acte de la démission de Madame Malika BARBIER de ses fonctions de Co-Gérante et ne sera pas remplacée.

Pour avis.

AL582630825

SCP Francis LHERITIER
et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 Avenue Saint-Just,
58000 NEVERS

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CIRON, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Francis LHERITIER et Nicolas CIRON, notaires associés' titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (Nièvre), 6 avenue Saint-Just, le SIX MAI DEUX MILLE VINGT ET UN enregistré à NEVERS 1 le 1er juin 2021 sous les références 5804P01 2021 N 00279.

Monsieur Christophe, Raymond, Denis BIANCHI, chef d'entreprise, demeurant à NEVERS (58000) 5 Rue des Ratoires, célibataire, né à NEVERS (58000) le 11 juillet 1962 et Monsieur Frédéric, Alain, Martin BIANCHI, Directeur commercial, époux de Madame Catherine, Thérèse, Solange LE CACHEUR demeurant à NEVERS (58000) 43, route des Saulaies, né à NEVERS (58000) le 14 avril 1965 et la Société dénommée LES BEAUX PAPIERS, Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000,00 € ayant son siège social à VARENNES VAUZELLES (58640) 80, Boulevard Camille Dagonneau identifiée sous le numéro SIREN 778114512 RCS NEVERS

Ont résilié amiablement le contrat de location-gérance consenti entre eux suivant acte sous seing privé en date du 21 avril 2014, sur le fonds de commerce de vente de papiers peints revêtements de sols, tapis peinturés connu sous le nom de LES BEAUX PAPIERS situé et exploité à VARENNES VAUZELLES (58640) 80 Boulevard Camille Dagonneau.

Pour unique publication

AL582630895

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

A.B.D. FOCH
Société civile Immobilière
au capital de 3 000 €
Siège social : 19 Rue des Réservoirs
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
537 958 894 RCS NEVERS

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juin 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation. Il a été nommé, en qualité de liquidateur et pour la durée de la liquidation, Monsieur Marcel AUFRERE demeurant 19 Rue des Réservoirs - 58400 LA CHARITE SUR LOIRE et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé : 19 Rue des Réservoirs - 58400 LA CHARITE SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, le liquidateur,

AL582630829

POLE MEDICAL DE LA CITE

SISA en liquidation
au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 8B, avenue Louis Fouchère
58640 VARENNES-VAUZELLES
R.C.S. NEVERS 824 703 334

Le 20.05.2021, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20.05.2021. M Arnaud COLIN demeurant 13T, rue des Perrières 58000 NEVERS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis.

AL582630849

BAILLY BRUNO ET CYRILLE

SAS en liquidation
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 58440 LA CELLE SUR LOIRE
351 552 104 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2020, les associés ont approuvé le traité de fusion du 28/12/2020 prévoyant l'absorption de la société par la société B.C. BAILLY, SCI au capital de 100 € ayant son siège social à LA CELLE SUR LOIRE (58) – 1, Chemin des Sables, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 890 165 921.

Les associés de la société B.C. BAILLY ayant par acte ssp du 31/12/2020 approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion de la société BAILLY BRUNO ET CYRILLE est devenue définitive à cette date.

AL582630899

➜ AVIS DE CONSTITUTION

S.J.B.
Société d'Avocats

CONSTITUTION EARL

Aux termes d'un assp en date à URZY (Nièvre), du 21 JUIN 2021, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination : EARL DOMAINE DE LA COQUILLERIE ; - Siège : Rue de l'Usine – 58130 URZY - Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS ; - Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ; - Capital : 175 000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ; - Gérance : Monsieur Nicolas DELGUTTE, demeurant 64 Rue des Chauvelles – 58000 NEVERS

AL582630847

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LIVRY du 17/06/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination sociale : PELLE & PARAIZE - Siège social : Château de Paraize, 58240 LIVRY - Objet social : La Société a pour objet l'activité de menuiserie, de maçonnerie et de plomberie, l'achat, la restauration et la fabrication de mobiliers en bois. - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. - Capital social : 2 000 euros - Gérance : Monsieur Marco PELLE, demeurant Château de Paraize 58240 LIVRY, assure la gérance. Immatriculation de la Société au R.C.S. de NEVERS. Pour avis - La Gérance.

AL582630850

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 21.06.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée.Dénomination : AX'L MOTORS.Siège : 24 route des Bernolles, 58240 LUTHENAY UXELOUP.Durée : 99 ans. Capital : 1 000 euros.Objet : Réparation de machines agricoles, de matériel de travaux publics, de motocultures, de quads, de bateaux, de motomarines, de voitures, de motos, de tous types de véhicules motorisés ou non, et des accessoires s'y rapportant ; Location et vente de machines agricoles, de matériel de travaux publics, de motocultures, de quads, de bateaux, de motomarines, de voitures, de motos, de tous types de véhicules motorisés ou non, et des accessoires s'y rapportant. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : Monsieur Eric NOLIN, demeurant 24 route des Bernolles, 58240 LUTHENAY UXELOUP.Directeur général : Monsieur Arnaud COLSON, demeurant 116 rue de Chiel 69480 LUCENAY.Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL582630851

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/06/2021 il a été constitué une SAS dénommée :

TIPSIP BREWING

Siège social : 29 impasse des chassois, hameau de Bonnetré 58140 BRASSY

Sigle : TSPB

Capital : 100€

Objet : La fabrication de bières et de toutes autres boisson alcoolisées ou non, la distribution et le commerces de boisson.

Président : M DUTERTRE Robin, 14 rue du lieutenant heitz 94300 VINCENNES.

Directeur Général : M PEPE Nicola, 9 rue pache 75011 PARIS.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.

Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL582630853

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/06/21 à SERMAGES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

DENOMINATION : PAUCHARD JULIEN.

SIEGE SOCIAL : SERMAGES - 58290 - Villacot.

OBJET : La société a pour objet toutes activités dans les domaines de la couverture, charpente, zinguerie.

DUREE : 99 ans RCS de NEVERS.

CAPITAL : 2 000 euros.

GERANCE : Monsieur Julien PAUCHARD demeurant SERMAGES - 58290 - Villacot.

Pour avis et mention

La Gérance

AL582630854

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Sylvia JOUMIER, Notaire à LUCENAY-les-AIX (58380),le 27/05/2021 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS I le 31/05/2021 dossier 2021 00021013 référence 5804P01 2021 N 00324.Il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Associés : Monsieur Hervé-Damien COTTON et Madame Hanna SENKINA, demeurant ensemble à DECIZE (58300), Besne.

Dénomination : SCI CERA

Forme : Société civile

Capital Social : MILLE CINQ CENT EUROS (1 500,00 euros)

Siège Social : DECIZE (58300), Besne

Objet Social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apport par Monsieur Hervé COTTON : la somme de 1 485,00 euros ; apport par Madame Hanna COTTON : la somme de 15,00 euros.

Gérant : Monsieur Hervé COTTON, à durée indéterminée.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Pour avis.

AL582630859

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/06/2021 il a été constitué une SCI dénommée: EL DIABLO

Siège social: 93 route du haut morvan le cornemuse 58430 ARLEUF

Capital: 1.200 €

Objet: L'acquisition, la prise à bail, la conservation, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tout terrain et immeuble à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, construit ou en cours de construction, dont elle aura la propriété ou la jouissance. La mise en valeur, la réfection, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installation nouvelle conforme à leur destination. La mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés. Et, plus généralement, toute opération financière, mobilière ou immobilière, directement ou indirectement rattachée à cet objet social, en facilitant la réalisation et n'affectant pas le caractère civil de la Société.

Gérant: M. VEREYCKEN—LAZOU Sylvain 6 Rue SAINT ANTOINE 71400 AUTUN

Cession des parts sociales : Avec agrément par les associés.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL582630863

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte de Me Arnaud BOMBERAULT, Notaire à AUBIGNY-SUR-NERE, le 26/06/2021 a été constitué un GFA ayant les caractéristiques suivantes : Objet : la propriété et l'administration de tous immeubles à destination agricole. Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE MILOUR. Siège : CHALLUY (58000), La Chaume Milour. Durée : 99 ans. Apports : en numéraire uniquement. Cession de parts : toute cession est soumise à agrément. Exercice social : 01/01 au 31/12. Gérant : M Pierre Germain Marcel BISSCHOP, dmt à NEVERS (58000) 8 rue Jeanne d'Arc et M Clément Paul Hervé BISSCHOP, dmt à SAINCAIZE-MEAUCE (58470) La Chaume Duriau pour une durée illimitée. La société sera immatriculée au RCS de NEVERS Pour avis Le notaire

AL582630893

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 25 juin 2021 par Maître Cécile PODETTI, notaire à SEYSSINS, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LA BONNE DAME

CAPITAL : UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE-HUIT MILLE CENT EUROS (1 268 100,00 EUR).

SIEGE : NEVERS (58000), 10 rue du plateau de la bonne Dame.

OBJET : la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'acquisition et l'exploitation par bail, crédit-bail location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES - DROIT DE VOTE : tous les associés, usufruitiers de parts sociales compris, quel que soit le nombre de parts qu'ils possèdent, ont accès aux assemblées.

AGREMENT : L'agrément est donné par décision collective des associés.

GERANTS : Madame Lucette GEORGEON veuve LOTIRON, demeurant à NEVERS (58000), 10 rue du plateau de la bonne Dame

AL582630894

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mars 2008,

Madame Denise Jeanne LOCHERON, en son vivant Retraitée, veuve de Monsieur Roger Louis Henri DOURIAUX, , demeurant à AUXERRE (89000) 13 rue Faidherbe.

Née à AUXERRE (89000), le 6 octobre 1920.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 5 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre , le 28 avril 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE 18-20 Boulevard du Onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL892630907

➜ NOMINATION

SAS BENJAMIN LAROCHE

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social
40 Route d'Auxerre 89800 CHABLIS
803 425 156 RCS AUXERRE

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Aux termes d'une décision des associés en date du 31 mai 2021 :

- Madame Stéphanie LAROCHE, demeurant 7 Rue des Maisons Rouges 89800 MALIGNY a été nommée en qualité de Présidente à compter du 1er juin 2021 en remplacement de Monsieur Benjamin LAROCHE, Président démissionnaire ;

- Monsieur Benjamin LAROCHE, demeurant 7 Rue des Maisons Rouges 89800 MALIGNY a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

AL892630923

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

ENTREPRISE SCI KOTANIAN BETTI

SCI au capital de 150€
Siège social
4 chemin des grands champs
89110 MONTHOLON
814 887 626 RCS de SENS

Le 14/04/2021, l'AGE a décidé du transfert du siège social de la société à compter du 14/04/2021 au 11 Rue Romain Rolland, 89300 JOIGNY. Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL892630847

ENTREPRISE SCI LYENVA

SCI au capital de 150€
Siège social
4 chemin des grands champs
89110 MONTHOLON
838 559 755 RCS de SENS

Le 14/04/2021, l'AGE a décidé du transfert du siège social de la société à compter du 14/04/2021 au 11 Rue Romain Rolland, 89300 JOIGNY. Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL892630848

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une AGE en date du 12/05/21, les associés de la SCI DU 3 BIS RUE DE LA PIQUE, au capital de 1 600 €, immatriculée au RCS de Sens n° 828 052 019 a décidé de transférer le siège social du 1 allée de la Division Leclerc 89140 VILLETHIERRY au 17 grande rue 89140 VILLETHIERRY, et de modifier en conséquence l'article « SIÈGE » des statuts.

Pour avis, la Gérance

AL892630908

S.J.B.
Société d'Avocats

SCI DU 73 RUE DU MOULIN DU PRESIDENT

Société civile immobilière
au capital de 1 530 euros
Siège social
4 Rue du 14 Juillet - 89000 AUXERRE
432 040 848 RCS AUXERRE

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2021, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte du décès de Monsieur Robert HATTIER, co-gérant, intervenu le 11 avril 2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mesdames Catherine, Valérie et Sophie HATTIER sont maintenues dans leurs fonctions de co-gérantes. Aux termes de cette même délibération, il a été décidé de transférer le siège social du 4 Rue du 14 Juillet, 89000 AUXERRE à Chez Madame Catherine HATTIER – 16 bis Rue du 24 août – 89000 AUXERRE, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL892630925

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

S.J.B.
Société d'Avocats

AUGMENTATION DE CAPITAL

Augmentation de capital

IR INVEST Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros porté à 604 000 euros Siège social : 9 Rue de Chichée 89800 CHABLIS 897 468 807 RCS AUXERRE Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 16 juin 2021 que le capital social a été augmenté de 599 000 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à six cent quatre mille euros (604 000 €).

AL892630897

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 23/06/2019, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique DIYAR** 7 Grande Rue 89600 Saint Florentin. RCS Auxerre 799372578. CIP 3852.

AL892630914

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl J.C.D.** route d Auxerre 89230 Venouse. RCS Auxerre 488140187. CIP 4174.

AL892630915

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl FILIGRANE IMPRIMERIE** 10 Voie des Préaux Zone Artisanale 89310 Nitry (travaux d'imprimerie). RCS Auxerre 378988901. CIP 4471. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL892630916

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Guillaume FRAU** 34 rue Thomas Ancel 89000 Auxerre (plomberie, chauffage). RCS Auxerre 801687682. CIP 4482. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892630917

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire au profit de la **Sàrl EUROD** Centre d'Affaires RN 6 Les Chesnez 89000 Auxerre (opérations immobilières). RCS Auxerre 750602534. CIP 4481. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892630918

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée au profit de la **SAS BATIMPULSE** 12, rue Arrault 89130 Toucy (développement et édition de solutions informatiques). RCS Auxerre 803567239. CIP 4483. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892630919

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/06/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée au profit de **Monsieur Tuncay OZTURK - EIRL OZTURK TUNCAY** 6 Chemin de la Feuillantine 89400 Cheny (charpente, couverture, zinguerie, maçonnerie étanchéité). RCS Auxerre 792452765. CIP 4484. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892630920

S.J.B.
Société d'Avocats

AUGMENTATION DE CAPITAL

MR Estate Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros porté à 787 000 euros Siège social : 9 Rue de Chichée 89800 CHABLIS 897 468 823 RCS AUXERRE Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 16 juin 2021 que le capital social a été augmenté de 782 000 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-sept mille euros (787 000 €). Il est divisé 78 700 actions de 10 euros chacune, de même catégorie.

AL892630906

DOMAINE WENGIER VINCENT

Société civile au capital de 1 000 €. Siège social : 45 Grande rue - 89800 PRÉHY. 531 848 067 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2021 a décidé de réduire le capital social de 400 €, ce qui le ramène à 600 €. Pour avis, la gérance.

AL892630926

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

COMMUNES D'ASQUINS ET DE VÉZELAY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2021-0119 du 3 juin 2021, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique relative à la mise en place des périmètres de protection du captage de la Source de Choslin à Asquins, à la demande d'autorisation de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine au titre du Code de la santé publique et à l'autorisation de prélèvement d'eau au titre du Code de l'environnement à la demande de la commune de Vézelay, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 28 juin 2021 à 9 h 30 au mercredi 28 juillet 2021 à 18 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable par le public :

- dans les mairies d'Asquins et de Vézelay, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,

- sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne (www.yonne.gouv.fr), à la rubrique environnement - déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques,

- sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) de 9 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30, sur rendez-vous en

téléphonant au 03 86 72 78 14 ou au 03 86 72 79 89.

Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations :

- sur les registres ouverts en mairie d'Asquins et de Vézelay,

- par écrit à Madame le commissaire-enquêteur à la mairie de Vézelay (siège de l'enquête), Mairie de Vézelay (89450), Rue Saint Pierre,

- par voie électronique à l'adresse suivante :pref-captage-asquins@yonne.gouv.fravant le

mercredi 28 juillet 2021 à 18 h 30 heures.

Madame Catherine SEMBLAT a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Dijon. Elle se tiendra à la disposition du public :

- en mairie de Vézelay, le lundi 28 juin 2021 de 9 h 30 à 12 h 30,

- en mairie d'Asquins, le mardi 6 juillet 2021 de 15 h 00 à 18 h 00 et le mercredi 28 juillet 2021 de 15 h 30 à 18 h 30.

Les mesures sanitaires en vigueur à ces dates s'appliqueront lors de ces permanences.

Est désigné en qualité de responsable du projet : Monsieur le Maire de Vézelay - Rue Saint Pierre 89450 VÉZELAY - Tél. : 03 86 33 24 62 - courriel : vezelay.mairie@wanadoo.fr.

Dans un délai de trente jours après la fin de l'enquête,

Madame le commissaire enquêteur transmettra à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de

l'environnement - place de la Préfecture - 89016 AUXERRE CEDEX, son rapport, ses conclusions motivées, le dossier d'enquête ainsi que les registres Elle transmettra

simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Dijon.

Au terme de la procédure, une déclaration d'utilité publique ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le rapport et les conclusions motivées de Madame le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant le délai d'un an, en mairies d'Asquins et de

Vézelay, à la préfecture de l'Yonne- service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Yonne.

AL892630753

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU Notaire à CHABLIS (Yonne) 1, rue Etienne Dolet office notarial n° 89009, le VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN

Monsieur Jean-Louis Pierre PERRETTE, retraité, et **Madame Mireille Monique DESVALOIS**, retraitée, son épouse demeurant ensemble à ETAULES (Yonne) 63, rue Romaine - VASSY.

Nés Monsieur Jean-Louis PERRETTE à CLAMECY (Nièvre) le 5 novembre 1943 et Madame Mireille DESVALOIS à PARIS (14ème arrondissement) le 24 octobre 1943.

Mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître BOUCHE-PILLON notaire à CLAMECY (Nièvre) le 28 mai 1966 préalable à leur union célébrée à la Mairie de CLAMECY (Nièvre) le 18 juin 1966.

ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne) 1 Rue Etienne Dolet, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis Me Jean-David FONTENEAU.

AL892630936

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI 1 ROUTE DE VALLAN

Société Civile Immobilière
au capital de 762.25 euros
Siège social sis 1 route de Vallan
89000 AUXERRE
R.C.S. AUXERRE 420 030 843

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 juin 2021, les associés ont décidé :

- de transférer le siège social primitivement fixé à Auxerre, 1 route de Vallan (89000), à Charbuy, 24 Grande rue (89113), à compter de la date de l'assemblée.

- de nommer, en plus de Mr DURST Daniel, qui garde son mandat de gérant, Mme DURST Danielle, née à SAINT DIZIER le 08.04.1954, demeurant à CHARBUY (89) 24 Grande Rue, et Mr DURST Fabien, né à SAINT DIZIER le 23.05.1972, demeurant à GY l'EVEQUE (89) 54 route nationale, aux fonctions de co-gérants de la société pour une durée illimitée.

Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence.

Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.

Pour avis

AL892630829

SCI LE PRESSOIR DE SEVRY

SCI au capital minimum de 2700,00 Euros
2, rue du lavoir 89550 HERY
Rcs 818524191 Auxerre

Par décision de l'AGE du 19/01/2021 il a été pris acte de proroger la durée de la société de 10 ans, soit jusqu'au 16/02/2031

L'age rappelle la dénomination de la SCI SCI familiale au rcs auxerre

AL892630901

CONSTRUCTION SIMON AMENAGEMENT

34 Avenue Général Leclerc
89140 PONT SUR YONNE

Il a été décidé par le président de la SAS CONSTRUCTION SIMON AMÉNAGEMENT de modifier les termes de l'objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger activité de conseil, conception, réalisation de plans dans le cadre d'aménagement d'espaces intérieurs et/ou extérieurs, publics ou privés, selon contraintes techniques, budgétaires et réglementaires des clients et toute opération de réalisation de ces aménagements intérieurs et/ou extérieurs ; opérations de terrassement ; agrandissement ossature bois, activités de second œuvre : électricité ,plomberie, peinture, résine, pose de cloison, carrelage, plancher ,parquet, menuiserie huisserie. Pour insertion, le Président.

AL892630910

GAEC DU PRÉ CHEVALLIER

GAEC agréé au capital de 168 000 €
Siège social
5 rue du pré Chevalier
89360 VILLIERS-VINEUX
324 021 468 RCS AUXERRE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2021, la collectivité des associés : - A pris acte de la démission de Mme Maryse GUILLEMIN épouse PIERRON et de M. Régis PIERRON de leurs fonctions de gérant. - A réduit le capital social de 84 000 € ce qui le ramène à 84 000 €. - A complété le libellé de siège social : 5 rue du Pré Chevalier, 89360 VILLIERS-VINEUX, ceci ne constitue par un transfert de siège mais un complément d'adresse. Pour avis, la gérance.

AL892630927

SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS FRANCE

SAS au capital de 27.000.000 €
Siège social
34 Rue du Moulin des Aulnaies
89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE
562 032 292 R.C.S. Sens

Aux termes du PV des décisions du 17/05/2021, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de M. Jean-Christophe GEORGHIOU et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892630928

BELLOY

Non-renouvellement de commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGO du 31/03/2020, de la société BELLOY

SAS au capital de 500 000 euros, siège social : 21 Rue de l'Europe 89100 MAILLOT - RCS SENS n°478 333 511.

Il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la SAS BDO IDF, commissaire aux comptes titulaire et de la SAS DYNA AUDIT suppléant, en vertu de l'article L227-9-1 du code de commerce.

Pour avis

AL892630929

SHAYNA PHONE

SASU au capital de 1000 €
Siège social
44 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
889815353 RCS de SENS

Par AGE du 01/06/2021, il a été décidé à compter du 01/06/2021 :

- D'adjoindre à l'objet social les activités de : VENTE AUX DÉTAILS DE VÊTEMENTS, PRÊT À PORTER ET ACCESSOIRES.

Statuts modifiés en conséquence

Mention au RCS de SENS

AL892630931

AVA
Conseil - Contentieux
YONNE & AUBE

COMEYFI

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 175 440 euros Siège social : rue Gutenberg 89500 VILLENEUVE SUR YONNE 506 650 209 RCS SENS. Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société BDO IDF, domiciliée 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES, pour une nouvelle période de six exercices et de ne pas procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016. Pour avis, le Directoire

AL892630934

COMEY

Société par actions simplifiée au capital de 825 000 euros Siège social : Rue Gutenberg 89500 VILLENEUVE SUR YONNE 950 378 992 RCS SENS. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 25 juin 2021, il résulte que : La société COMEYFI, Société à directoire et conseil de surveillance au capital de 175 440 euros, dont le siège social est rue Gutenberg - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 506 650 209 RCS SENS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Marc BELBENOIT. Pour avis, le Président

AL892630935

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCM O.R.L. B-B-R

Société civile de moyens
au capital de 2 286,74 euros
Siège social
3 Impasse Saint Vincent
Pôle de Santé Sainte Colombe
89100 ST DENIS LES SENS
389 450 164 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérants le Docteur Vincent CLERT, demeurant 31 Route de Dollot – 89150 VILLEBOUGIS et le Docteur François JANOT, pour une durée illimitée à compter du 01/06/2020. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis - La Gérance

AL892630930

CMO

SARL au capital de 1 000 euros
21 rue de l'Europe 89100 MAILLOT
RCS SENS 847 897 261

Changement de co-gérant

Suivant l'AGE du 25/05/2021 :

1/ il a été pris acte de la révocation de Stéphane MAZEAU demeurant à 21 Les Sauqueux 89330 SAINT JULIEN DU SAULT en tant que co-gérant à compter de ce jour.

2/ il a été nommé Pascal BOURGEOIS demeurant 14 rue Carnot à PONT SUR YONNE (89140) à compter de ce jour.

De ce fait Daniel LANGLOIS demeure cogérant.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de SENS

Pour avis,

La cogérance.

AL892630932

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS

M.G.C. ALU-POSE, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, Au capital de 7 622,45 euros, Siège social : 7 rue Rantheaume - 89000 AUXERRE, 389 914 110 RCS AUXERRE. Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2021, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Claude GIRON, demeurant 7 rue Rantheaume 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AL892630904

AVIS DE DISSOLUTION

ALPHAKINE
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
de kinésithérapeute en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 RUE RENE BINET
89100 SENS
Siège de liquidation : 1 rue du lion d'or
89100 SENS
510490303 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M Jean Claude NIDERPRIM, domicilié 1 rue du lion d'or 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue du lion d'or 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL892630912

FORTIN FRANCIS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
4 Route de Joigny, 89300 LOOZE
N° 489 716 217 RCS SENS

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2021. A été nommée liquidatrice, pour la durée de la liquidation : – Madame Sylvie FORTIN, demeurant 4 Route de Joigny, 89300 LOOZE. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 4 Route de Joigny, 89300 LOOZE, siège de liquidation. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, la liquidatrice.

AL892630922

➜ AVIS DE CONSTITUTION

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte SSP le 18/06/2021 à Joigny. Dénomination : EMILIE BOUGEROLLES COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée à associé unique (SELARLU). Objet : Exercice de la profession de commissaire-priseur judiciaire. Durée : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 € divisé en 1000 parts sociales de 1 € chacune. Cession de parts et agrément : l'art. 16.2 requiert l'agrément des associés pour toute transmission de titres, et l'agrément du garde des sceaux pour toute cession de parts sociales aux personnes mentionnées aux 1°, 4° et 5° du 2ème al. de l'art 5 de la Loi du 31.12..1990. De même, les associés professionnels en exercice au sein de la Société doivent représenter au moins la moitié des parts sociales. Siège social : 34 Rue Aristide Briand – 89300 JOIGNY. La société sera immatriculée au RCS Sens. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales. Tout associé a le droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède. Gérante nommée : Madame Emilie, Marie, Blanche, Madeleine BOUGEROLLES, domiciliée à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89) - 240 rue du Thureau.

Pour avis.

AL892630913

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (89), le 23 juin 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question; de prévenir les inconvénients de l'indivision, d'organiser la transmission au sein de la famille.

La dénomination sociale est : SCI LECURIE.

Le siège social est fixé à : AUGY (89290), 2 Bis rue de la Fontaine.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Jean-Michel KERNE demeurant AUGY (89290), 2 Bis rue de la Fontaine.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE (89).

Pour avis

Le notaire.

AL892630921

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RIM-IMMO

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, la construction, l'aménagement et la gestion, par voie de location ou autrement, de tous biens immobiliers ou fonds de commerce, sous quelque forme que ce soit, y compris par voie d'acquisition de parts de sociétés, ainsi que toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant à l'objet social.

Siège social : Cidex 176A, 6 Rue du Fays, 89460 DEUX RIVIÈRES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

Gérance : Madame LAURIN Marion, demeurant 3 Chemin de vassy, 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Clause d'agrément : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'élément, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence, le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales associées ou non, parentes ou alliées ou non, sont soumises à l'agrément de la société.

L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant à la majorité des voix, représenté au 2/3 attachées aux parts sociales y compris celles du cédant.

Les parts sociales peuvent être librement cédées ou transmises par un associé à ses ascendants ou descendants. Toutes les autres cessions ou transmissions de parts sociales sont soumises à agrément, selon les conditions et formes prévues aux articles 1861 et suivants du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1832-2 du Code civil, le conjoint commun en biens d'un associé qui, postérieurement à l'apport ou à l'acquisition des parts sociales, notifie son intention d'être personnellement associé, doit être agréé par la majorité des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

LAURIN Marion

AL892630924

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juin 2021 à LUCY-LE-BOIS, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique. Dénomination sociale : JEAN-MICHEL ICOS. Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique. Objet : Achat et vente de tous objets mobiliers anciens et d'occasion, brocante, antiquités ; Achat, vente et récupération de tous fers, métaux, matériaux neufs, anciens et d'occasion ; Vente en ambulant, sur foires, marchés, salons professionnels, en clientèle, en tournées, en porte-à-porte, d'articles de Paris. Capital social : 10 000 euros. Siège social : 8 Rue Chevigny, 89200 LUCY-LE-BOIS Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérants M. Jean-Michel ICOS demeurant 8 Rue Chevigny, 89200 LUCY-LE-BOIS La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, le gérant.

AL892630881

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 23/06/2021, il a été constitué une SASU

Dénomination :

M.O

Siège social : 76 Grande Rue 89210 BRIENON SUR ARMANCON

Capital : 1000 €

Activités principales : restauration rapide, sandwicherie, vente à emporter

Durée : 99 ans

Président : M. OZTAS MILAT 1 Rue Corneille 89100 SENS

Cession d'actions : LIBRE

Immatriculation au RCS de SENS

AL892630937

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/06/2021 à ROSOY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Dénomination sociale : FJG Siège social : 19 Chemin du Bas des Guillemottes, 89100 ROSOY Objet social : - l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Florian GARNY Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS Pour avis La Gérance

AL892630938

